

Fiche d'information

Vaccin antigrippal quadrivalent à forte dose Fluzone^{MD}

Qu'est-ce qu'une grippe?

La grippe est une maladie contagieuse causée par l'influenza virus. Elle se propage par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales.

On la reconnaît à ces symptômes : fièvre, toux, perte d'appétit, douleurs musculaires, mal de gorge et sensation de grande fatigue.

Les gens l'attrapent généralement entre novembre et mai, mais la saison de la grippe atteint généralement son pic en janvier ou février.

Qui peut recevoir ce vaccin?

Au Nunavut, toute personne âgée de 65 ans et plus peut recevoir le vaccin antigrippal quadrivalent à forte dose Fluzone^{MD}. Il existe un autre vaccin antigrippal qui peut être administré à toute personne de plus de 6 mois. Toute personne admissible au vaccin antigrippal devrait se faire vacciner annuellement.

Quels sont les avantages du vaccin Fluzone^{MD}?

Il protège les Nunavoises et Nunavois contre la grippe.

Par ailleurs, il en prémunit la communauté et les personnes pour qui la grippe présente un risque de complication.

Enfin, il peut protéger des personnes nunavoises que la grippe est susceptible de rendre très malades, et éviter des hospitalisations, voire des décès.

Le vaccin antigrippal quadrivalent à forte dose Fluzone^{MD} est-il sûr?

Oui. Les effets secondaires courants sont une douleur et une rougeur au site d'injection du vaccin. Parfois, il provoque une fièvre, de la fatigue, des maux de tête ou des douleurs musculaires. Ce sont des réactions normales; elles signifient que votre organisme produit

des anticorps. De nombreuses personnes ne ressentent aucun effet secondaire au vaccin.

Comme pour tout autre vaccin, il existe une très faible probabilité que l'administration du Fluzone^{MD} déclenche une réaction allergique grave qu'on appelle *anaphylaxie*. L'anaphylaxie se manifeste par de l'urticaire, une éruption cutanée, une enflure de la bouche, une difficulté à respirer. Ce type de réaction survient habituellement dans les 15 minutes suivant l'administration du vaccin. **C'est pourquoi il est recommandé de demeurer à la clinique 15 minutes après l'administration d'un vaccin.** L'anaphylaxie peut être traitée, et votre prestataire de soins de santé a la formation pour le faire.

Devrais-je discuter avec ma ou mon prestataire de soins de santé avant de me faire vacciner?

Informez votre prestataire de soins de santé si vous présentez l'une des caractéristiques suivantes :

- une allergie au formaldéhyde, au Triton^{MD} X-100, ou à toute autre composante du vaccin;
- une réaction antérieure grave à un vaccin;
- toute condition de santé qui ralentit votre coagulation;
- l'apparition du syndrome de Guillain-Barré (une maladie paralytique grave) dans les 6 semaines d'un précédent vaccin antigrippal;
- toute maladie grave accompagnée de fièvre.

À quel risque s'expose-t-on en ne recevant pas le vaccin antigrippal?

On estime qu'au Canada, 4 000 à 8 000 personnes meurent de la grippe chaque année. Beaucoup d'autres tombent malades et requièrent des soins hospitaliers. Prémunissez-vous, vos enfants et votre entourage contre cette maladie évitable.

Suivi postadministration du vaccin antigrippal quadrivalent à forte dose Fluzone^{MD}

- Vous pouvez contrôler la fièvre et soulager les douleurs ou les courbatures en prenant de l'acétaminophène (Tylenol, Tempra) ou de l'ibuprofène (Advil, Motrin).
- Si vous ressentez des effets secondaires graves tels qu'un gonflement de la bouche ou des lèvres, de l'urticaire ou des convulsions, veuillez en informer votre médecin immédiatement.
- Si vous avez des questions ou vous vous préoccupez concernant une réaction au vaccin, parlez-en à votre prestataire de soins de santé.